

La Suisse prend sa part des quotas de réfugiés

La Poste gardera son monopole sur les lettres

> Asile Le Conseil fédéral prêt à accueillir jusqu'à 8000 réfugiés syriens

> Un geste de solidarité européenne

Yves Pétignat BERNE

Solidarité envers l'Europe et les réfugiés, responsabilité face au peuple suisse: c'est le double message que le Conseil fédéral, par la voix de la présidente Simonetta Sommaruga, a voulu faire passer vendredi. Il a annoncé la participation de la Suisse au premier programme de répartition européen de 40 000 personnes à protéger, soit l'accueil de 1500 ressortissants syriens ou irakiens enregistrés en Grèce et en Italie. De plus, la Suisse se préparera à participer à un second programme portant sur 120 000 réfugiés. Au total, le pays pourrait accueillir quelque 8000 ressortissants syriens ou irakiens dans les deux ans.

Berne veut faire ainsi la démonstration de sa solidarité européenne et de son attachement à la tradition humanitaire

Mais, en même temps, le Conseil fédéral ne cède pas aux pressions de l'UDC: la Suisse est épargnée par les grands flux de réfugiés, les conditions ne sont donc pas réunies pour réintroduire le contrôle systématique aux frontières. Pour autant, le gouvernement veut éviter de tomber sous les critiques de la droite nationale-conservatrice.

Certes, constate-t-il, la Suisse ne figure pas parmi les premiers pays



Simonetta Sommaruga. Pour la présidente, la Suisse doit montrer sa solidarité.

de destination des migrants qui passent par la Turquie et les Balkans. Mais il n'exclut pas qu'une partie du flux migratoire se déplace. Les autorités se sont donc attelées aux préparatifs nécessaires pour conserver leur marge d'action. Il s'agit de montrer à la population qu'il n'y a pas de chaos dans l'asile. La Défense est prête à fournir matériel et installations nécessaires et l'Economie étudie la possibilité d'affecter davantage de civilistes au domaine de l'asile. Et les gardes-frontière renforceront les patrouilles et contrôles mobiles.

La présidente de la Confédération ne s'en est pas cachée, la Suisse veut faire la démonstration de sa forte volonté politique de s'impliquer dans la crise et d'assumer ses responsabilités. C'est l'occasion pour elle de prouver que si certains Européens lui reprochent parfois de jouer les pique-assiette, elle sait se montrer solidaire.

C'est aussi l'occasion de répondre aux critiques de ceux qui dénonçaient jusqu'ici une réaction timorée des autorités face à l'ampleur de la crise. Simonetta Sommaruga ne cache pas qu'elle veut redonner aux Suisses le sentiment d'être fiers de leur tradition humanitaire.

Les 1500 réfugiés que le Conseil



Didier Burkhalter a annoncé une aide supplémentaire de 70 millions aux ONG sur place.

fédéral veut accueillir dans les deux ans sont à déduire du contingent de 3000 personnes dont l'accueil avait été décidé en mars. Ce programme vise essentiellement des personnes fragiles, handicapées, malades, personnes âgées, femmes avec enfants.

Mais, alors même que l'UE n'est pas parvenue, lundi, à se répartir le quota de 120 000 Syriens ou Irakiens supplémentaires, le Conseil fédéral prend les devants. Il a chargé le Département de justice et police de mener des consultations avec les cantons afin de préparer une participation de la Suisse à cet

éventuel programme de relocalisation, destiné à soulager les pays de premier accueil, Italie, Grèce ou Hongrie. Il s'agit de recenser les possibilités d'accueil des cantons et de les associer directement à une prise en charge de contingents supplémentaires.

Simonetta Sommaruga estime que, selon la clé de répartition retenue par les pays membres de l'espace Schengen, la Suisse pourrait recevoir 4500 à 5000 réfugiés supplémentaires. Au total, la Suisse, qui a déjà accueilli quelque 9000 ressortissants syriens au titre de la protection humanitaire ou du regroupement familial, serait prête à en accueillir dans les deux ans quelque 8000 de plus.

Au passage, la présidente de la Confédération n'a pas manqué d'épingler l'UE, «qui a échoué à se donner les instruments indispensables pour faire face à des situations extraordinaires».

Le Conseil fédéral soutient d'ailleurs fermement l'idée de l'instauration d'un mécanisme durable et contraignant de répartition des personnes à protéger. De même que l'installation de «hot spots» ou centres d'enregistrement européens dans les pays de premier accueil. Car, pour Simonetta Somma-

ruga, il est vital que l'Europe se donne les moyens de faire face à ce type de crise qui risque de se prolonger à l'avenir.

Parallèlement, la Suisse va accentuer son aide sur place, avec un engagement de 70 millions supplémentaires. Il s'agit notamment de soutenir les organisations internationales, comme le CICR ou le Programme alimentaire mondial (PAM), qui, à bout de ressources financières, en sont déjà réduites à diminuer les rations de nourriture.

La Suisse, qui a déjà engagé plus de 200 millions de francs dans l'aide aux populations syriennes, en appelle donc à la responsabilité des Etats européens pour ne pas laisser tomber les programmes des ONG.

«S'il n'y a pas un effort supplémentaire, l'aide d'urgence ne pourra plus être assurée avant la fin de l'année», a mis en garde le ministre des Affaires étrangères, Didier Burkhalter.

Une partie des 70 millions devrait aussi permettre de soutenir l'action diplomatique de la Suisse, dans l'espoir de prolonger le processus de paix sous l'égide de l'ONU. Le Conseil fédéral se dit prêt à accueillir à Genève des discussions réunissant toutes les parties impliquées dans la crise.

> Marché Pas de libéralisation entière

ATS

Le marché postal ne doit pas être entièrement libéralisé. Après avoir fait un bilan des expériences suisse et européenne, le Conseil fédéral souhaite maintenir le monopole de La Poste sur l'acheminement des lettres allant jusqu'à 50 grammes.

Dans un rapport adopté vendredi, le gouvernement se montre satisfait de la libéralisation par étapes du marché postal suisse. Selon lui, le service universel reste assuré dans une bonne qualité et son financement est suffisant. La concurrence sur le marché liée à l'abaissement du monopole sur le courrier à 50 grammes reste toutefois faible et les baisses de prix ont profité d'abord aux entreprises.

La Poste est déjà sous pression en raison du recul constant du volume de lettres à acheminer. A l'avenir, ce marché sera encore affaibli par l'utilisation des moyens électroniques. La levée du monopole ne ferait qu'accroître la pression sur La Poste.

100 millions pour soutenir l'accueil des enfants

> Crèches Coup de pouce du Conseil fédéral

En cette fin de législature, Lucrezia Meier-Schatz va quitter le Conseil national sur une note positive: l'un des dossiers pour lesquels la démocrate-chrétienne saint-galloise, directrice sortante de Pro Familia, se bat depuis son élection en 1999 a reçu vendredi un coup de pouce du Conseil fédéral. Prévu initialement pour une durée de huit ans, le programme de soutien fédéral aux places d'accueil extra-familial entré en vigueur en 2003 est prolongé jusqu'en 2019 avec un crédit de 100 millions de francs.

La démocrate-chrétienne saint-galloise avait été l'une des chevilles ouvrières de cette subvention fédérale. C'était à la session parlementaire délocalisée à Lugano, en 2001. Au terme d'un bras de fer contre tous ceux qui estimaient que cette tâche incombait aux communes et aux cantons plutôt qu'à la Confédération, un programme d'aide financière avait été adopté. Il ciblait les crèches, les structures parascolaires et l'accueil familial de jour.

Le succès a été au rendez-vous. Selon les chiffres publiés vendredi, la Confédération avait déboursé 309 millions au 1er juillet 2015, qui ont permis de soutenir la création de 48 500 places d'accueil, dont 21 130 dans des structures collectives de jour et 21 370 dans le domaine parascolaire. Le montant total qu'il est prévu de mettre à disposition d'ici à 2019 s'élève à 560 millions.

Selon le projet mis en consultation vendredi jusqu'au 22 janvier 2016, une tranche de 100 millions est destinée à diminuer les coûts de garde pour les parents (82,5 millions) et à adapter l'offre à leurs be-

soins réels, durant leur journée de travail comme pendant les vacances (15 millions). Ce coup de pouce, qui inclut encore 3,2 millions de francs, sera complémentaire à l'effort des cantons et des communes.

Spirale dissuasive

Le Conseil fédéral prend ainsi acte du fait que le recours à un second revenu n'est pas toujours une réponse adéquate au coût que le placement des enfants en structure d'accueil représente pour les parents. D'une part, ces frais ne sont déductibles que de manière limitée, certains cantons étant d'ailleurs plus généreux que d'autres. D'autre part, le tarif est généralement lié au revenu imposable du ménage. Cette spirale dissuasive souvent les mères de travailler.

La Confédération souhaite par ailleurs soutenir la recherche de solutions mieux adaptées aux horaires de travail réels des parents, qui sont parfois irréguliers. Dans ces situations, leur est difficile de trouver une solution de garde adéquate.

«Je salue cet effort additionnel de la Confédération. Il complète ce qui a été fait jusqu'à maintenant. Mais je suis consciente que cela doit encore être approuvé par le parlement», commente Lucrezia Meier-Schatz. Tout au plus regrette-t-elle de ne pas avoir réussi à faire passer l'idée, complémentaire, d'un crédit d'impôt, par exemple sous la forme d'un rabais de 250 francs par enfant. «Mais mon successeur à la tête de Pro Familia, l'ancien conseiller d'Etat neuchâtois Philippe Gnaegi, reviendra à la charge», promet-elle. **Bernard Wutrich** BERNE

PUBLICITE

Les meilleurs sur le meilleur réseau.

Ecran 11% plus grand. Le nouveau Samsung Galaxy S6 edge+, encore plus grand.



«Aussi élégant que performant.»

4G+ Samsung Galaxy S6 edge+

CHF 1.-*

Avec NATEL® infinity plus XL

Actuellement au Swisscom Shop et sous swisscom.ch/edgeplus

L'illustration correspond à la grandeur originale.

* A l'achat de l'appareil et à souscription simultanée d'un nouveau abonnement Swisscom NATEL® infinity plus XL (CHF 179.-/mois). Tarifs minimaux de contrat 24 mois. Prix de l'appareil sans abonnement CHF 499.-. Hors activation à CHF 40.-

